

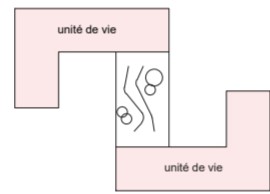


REPARTITION DU PROGRAMME

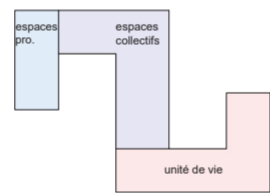
La volumétrie fragmentée du projet répond aussi bien à des enjeux d'intégration contextuelle qu'à une organisation programmatique claire. Les six unités de vie de l'EMS sont réparties dans les deux ailes, chacune formée de trois unités. Chaque unité s'organise autour d'espaces communs continus mais aux ambiances différenciées, agrémentant la déambulation et ouverts à chaque étage sur plusieurs loggias orientées vers les différents paysages.

Les ailes des unités de vie sont reliées au rez supérieur par les programmes semi-publics et professionnels. Ainsi, l'accès aux communs par tous les résidents est direct et fluide. On trouve dans le bras central au rez le cœur de la vie sociale : le restaurant, la cafétéria et le lounge, ainsi que la cuisine, en relation directe avec les espaces communs.

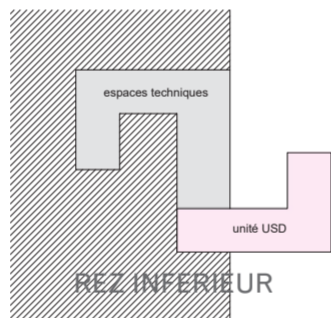
L'unité USD se trouve au rez inférieur, tournée à la fois au nord vers une cour privée et au sud vers son grand jardin protégé et surélevé.



R+1, R+2
R+3 : aile nord ouest seulement



REZ SUPERIEUR



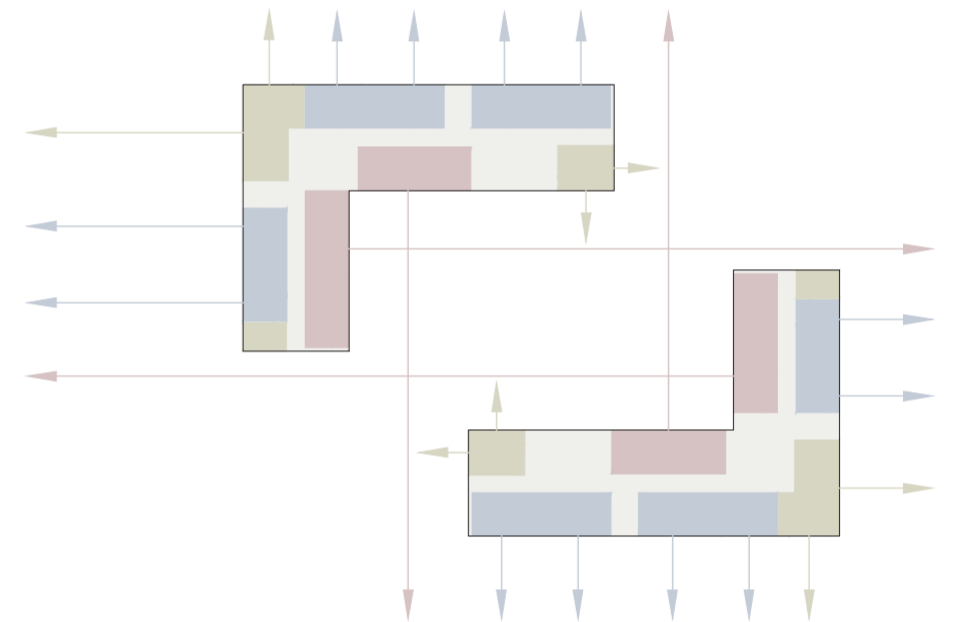
Répartition programmatique

VUES

Par un jeu de décalages et d'alignement minutieux entre les volumétries existantes et projetées, le système mis en place permet de conserver et cadrer des vues vers le paysage lointain ou le village.

La séparation des deux L du nouvel EMS permet aux futurs appartements de l'actuel foyer de conserver des vues diagonales vers le paysage agricole, tout en conservant les vues directes vers le Nord et l'Est.

Le positionnement en miroir inversé des deux ailes de l'EMS permet à chacune de conserver des vues vers le paysage lointain. Les chambres sont placées de manière à toujours avoir une vue dégagée; les espaces communs sont les seuls à avoir un vis-à-vis direct.



- vues lointaines conservées pour le foyer
- vues lointaines des chambres "cour ouverte"
- vues lointaines des chambres "extérieur"
- vues croisées des espaces communs

Vues et orientations

IMPLANTATION

Le nouvel EMS s'installe au Nord-Est de l'actuel Foyer St-Vincent, voué à être réhabilité. Pour garantir une intégration harmonieuse de cet établissement au contexte villageois, plusieurs stratégies sont mises en place.

Tout d'abord, le nouveau bâtiment se fragmente et s'organise en deux ailes, dont la morphologie répète celle du Foyer existant. Ces deux ailes sont reliées par un rez supérieur horizontal, ouvert et transparent. Ce dernier accueille le cœur de la vie sociale du centre.

Ensuite, l'aile Sud-Est est abaissée d'un niveau pour une implantation facilitée dans la déclivité du terrain. Cela permet de réduire la hauteur sensible de l'ensemble et garantir un rapport équilibré aux bâtiments alentour ainsi qu'au village.

Par sa volumétrie fragmentée, répétitive et orientée, le nouvel EMS créé donc un système inclusif et hautement contextuel, créant un centre de référence pour la commune et la région.

PARKINGS ET ACCES

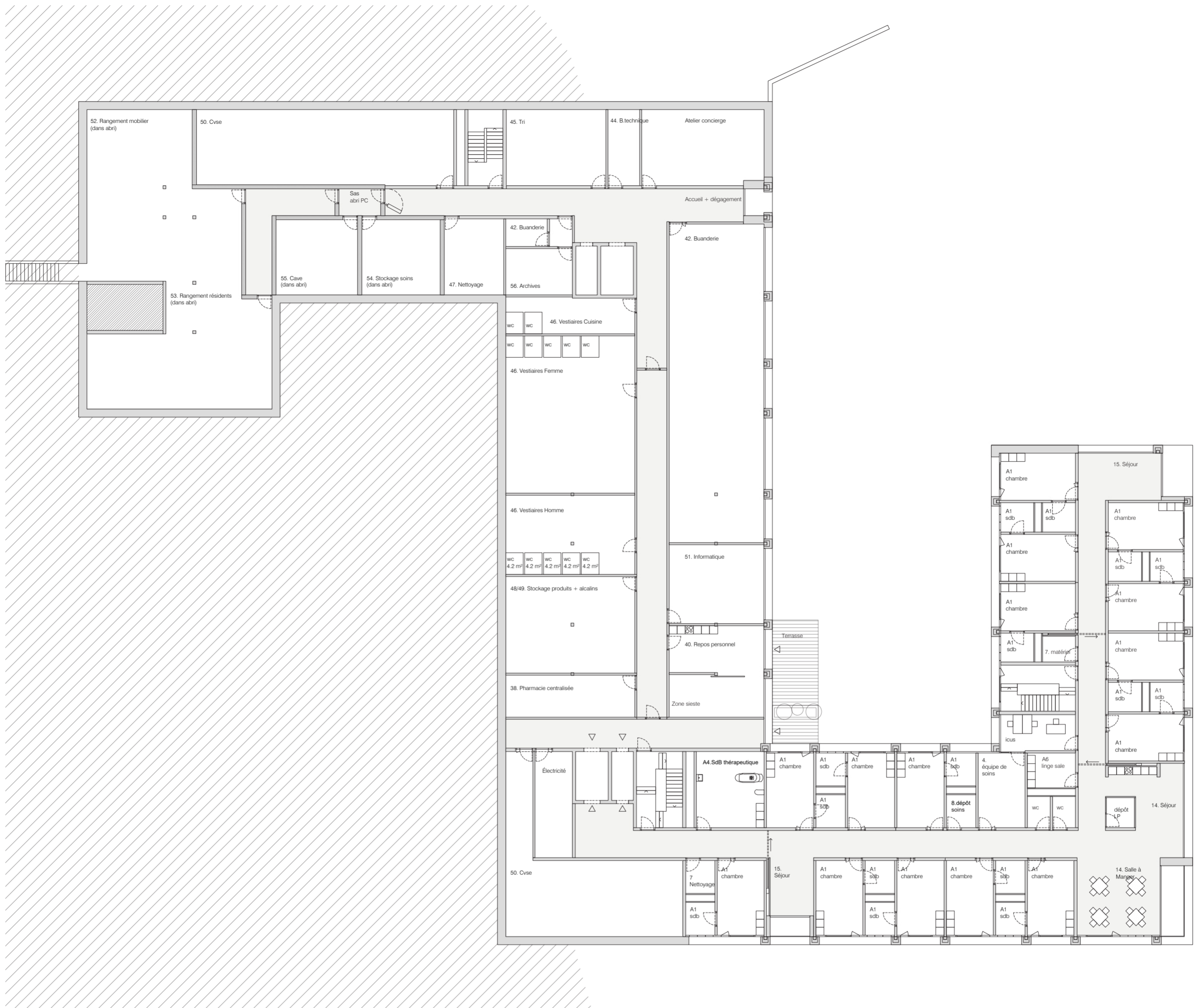
La morphologie en double L du bâtiment permet de clarifier les accès : à l'ouest sur la place centrale se trouvent les accès publics (rez supérieur) et à l'est, les accès techniques et du personnel (rez inférieur).

L'accès des places en dépose-minute se fait au cœur du nouveau système afin de réduire les distances parcourues. Peuvent y prendre place également des livraisons ponctuelles pour les deux bâtiments.

Le personnel, les livraisons et les stationnements de minibus prennent place côté est, sous un couvert dédié.



0 5 10 25 M Plan masse 1:750



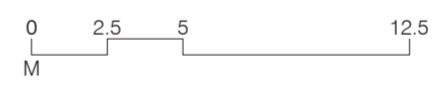
0 2.5 5 12.5 M  **Plan rez inférieur 1:250**



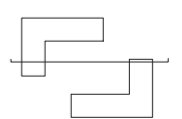
 **Facade sud 1:250**



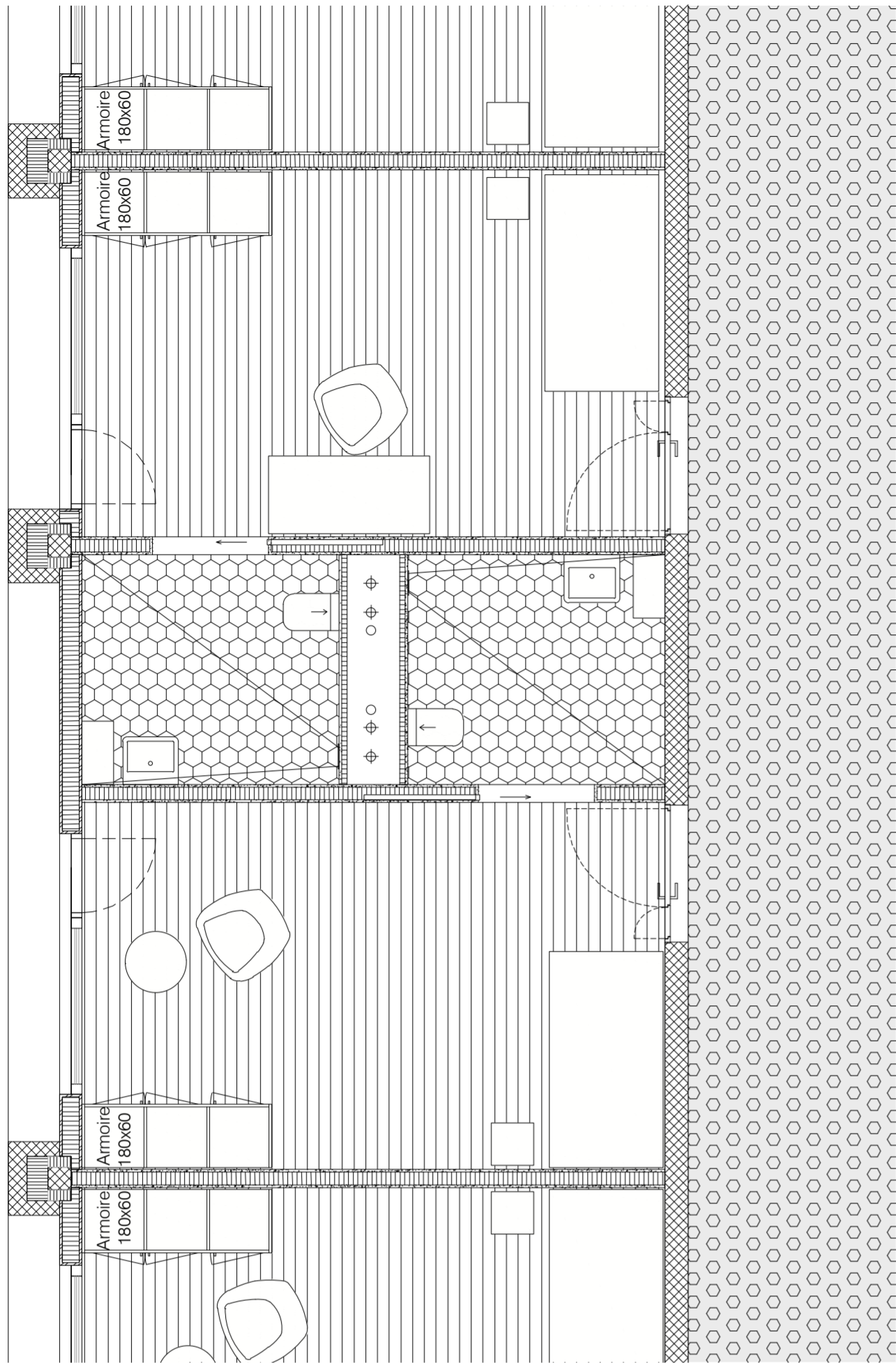
Facade est 1:250



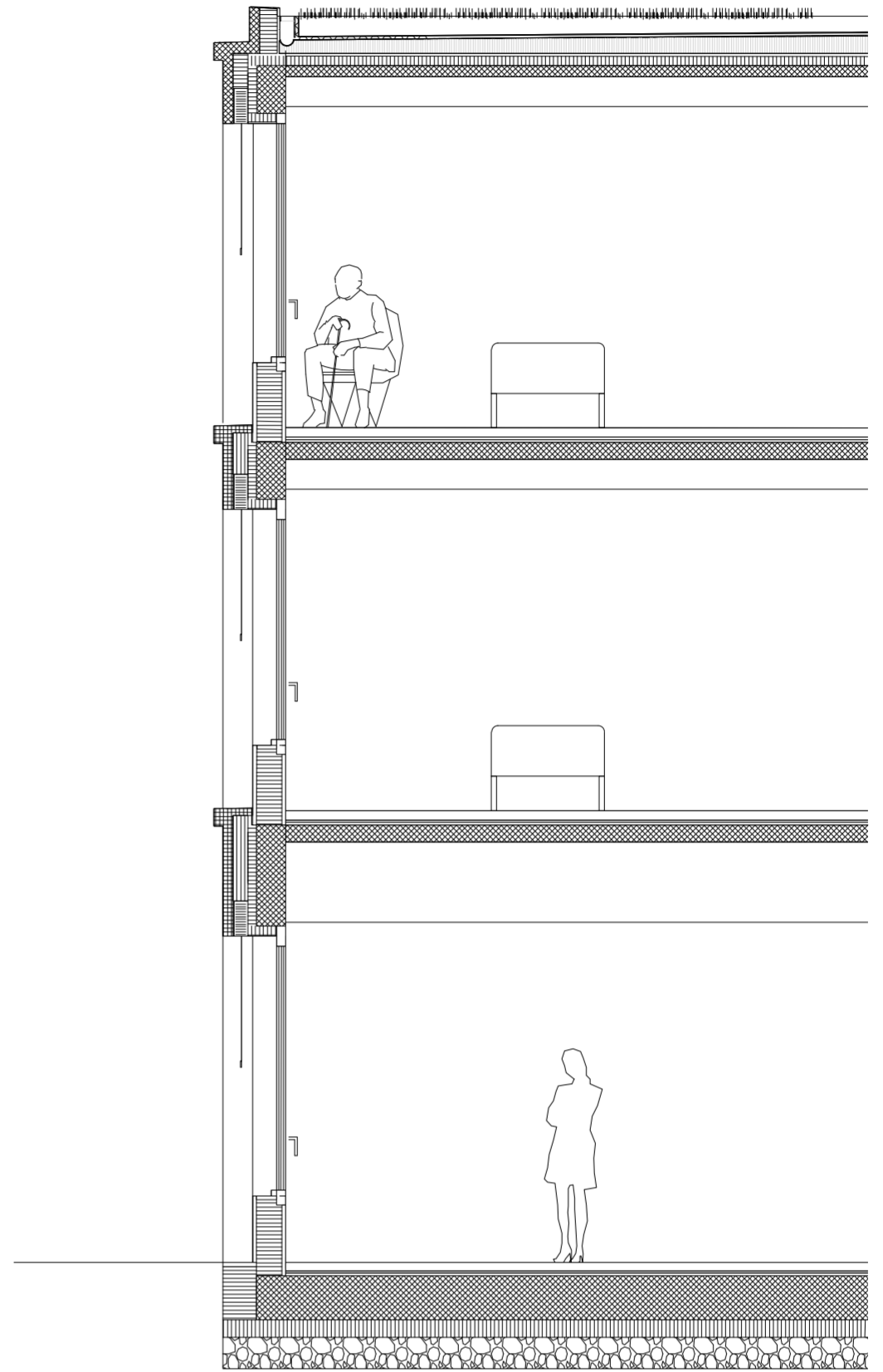
Plan RDC+1 1:250



Coupe 1:250



Chambre type 1:50



Coupe type 1:50

